Séoul et aux Jeux para-olympiques. Il a également appuyé les efforts du Canada en vue d'obtenir les Jeux du Commonwealth de 1994 et les Championnats mondiaux de ski nordique de 1993.

Le résultat positif des tests administrés au sprinter canadien Ben Johnson pour déceler la présence de stéroïdes, lors des Jeux olympiques de Séoul de 1988, a déclenché la plus vaste enquête à ce jour sur la question du dopage dans le sport. La Commission d'enquête nommée par le gouvernement canadien et que dirige le juge Charles Dubin s'est employée à évaluer dans quelle mesure l'utilisation de substances interdites était répandue dans le sport canadien et international.

## Communications sur le commerce

La Direction générale des communications sur le commerce s'efforce de sensibiliser les Canadiens à l'importance vitale du commerce extérieur et à les amener à comprendre les politiques commerciales nationales. Elle fait la promotion des programmes, services et publications du Ministère qui se rattachent à l'expansion du commerce et des investissements.

Un bon nombre de programmes de communications ont été élaborés sur des questions touchant l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre du GATT, ainsi que d'autres questions de politique commerciale et d'expansion des échanges. Le tirage national de CanadExport, le bulletin bimensuel sur le commerce extérieur publié par le Ministère, est passé cette année à 40 000 exemplaires, comparativement à 30 000 l'année précédente. CanadExport tient les lecteurs au courant des débouchés qui se présentent à l'étranger, des tendances des marchés extérieurs, des foires et missions commerciales à venir ainsi que des développements qui surviennent concernant la politique, les programmes et les services commerciaux.

Info-Export, le Centre d'information du Ministère sur le commerce d'exportation, a traité jusqu'à 450 demandes de renseignements par semaine, comparativement à 150 l'année précédente. Info-Export dispose de nouveaux locaux offrant davantage d'espace de bureaux, ainsi qu'une salle de conférence; en outre, le personnel a été augmenté pour mieux servir la communauté des affaires du Canada. Ce service se trouve dans le hall d'entrée de l'édifice Lester B. Pearson, au 125, promenade Sussex, à Ottawa, et peut être rejoint par téléphone, sans frais, de n'importe où au Canada en composant le 1-800-267-8376. Info-Export s'efforce de répondre immédiatement aux questions de ses clients ou de mettre ceux-ci en contact avec des experts qui sont en mesure de le faire.

Au cours de l'année, le Ministère a occupé un stand à huit foires et conférences commerciales au Canada, notamment au National Petroleum Show, à deux conférences sur l'Accord de libre-échange (Montréal et Toronto) et à Carrefour Export (Toronto). Plus de 12 000 gens d'affaires ont visité les stands du Ministère afin d'obtenir des renseignements à jour au sujet des possibilités d'exportation. Des dispositions ont été prises pour que des spécialistes du Ministère prennent la parole devant des groupes de gens d'affaires, des universitaires et des associations commerciales au sujet de l'Accord de libre-échange et des effets qu'il pourrait avoir dans chaque secteur en particulier.

Deux publications destinées aux exportateurs ont été produites, soit : Aux futurs exportateurs, une brochure visant à aider les nouveaux exportateurs à évaluer s'ils sont prêts à exporter, et le Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada (intitulé auparavant Délégations commerciales du Canada à l'étranger) qui contient la liste des bureaux du Ministère au Canada et du personnel chargé des questions de commerce, d'investissement et de tourisme dans les missions canadiennes à l'étranger.

Le budget de 1,2 million de dollars affecté par le Ministère à la publicité en matière de commerce extérieur a été consacré à des messages visant à sensibiliser les milieux d'affaires à des manifestations telles que Carrefour Export et à la tenue de séminaires traitant d'exportation (par exemple, séminaires sur les questions de douane). Plusieurs autres projets de campagnes publicitaires à l'étranger, visant notamment les foires commerciales, les entrepreneurs des États-Unis, l'immigration ainsi que des campagnes de sensibilisation aux questions commerciales en général ont été entrepris et se poursuivront au cours de l'année à venir.

## **Expositions internationales**

La Direction des expositions internationales du Ministère est chargée d'élaborer et de gérer la participation du Canada aux expositions internationales à l'étranger. Elle est également responsable de la promotion internationale des expositions qui se tiennent au Canada, et elle représente le Canada auprès du Bureau international des expositions (BIE), l'organisme de réglementation des expositions dont le siège est à Paris.

La participation du Canada à EXPO 88, à Brisbane, constituait la principale contribution du Canada aux célébrations du bicentenaire de l'Australie. Cette exposition internationale, qui s'est déroulée du 30 avril au 30 octobre 1988 sous le thème des «loisirs à l'ère de la technologie», a attiré 54 participants internationaux et 17 millions de visiteurs. Le pavillon du Canada a accueilli 2,5 millions de visiteurs et s'est classé parmi les deux meilleurs de cette exposition, en raison notamment de la qualité de ses éléments audio-visuels et du caractère attrayant de ses équipements à interaction tactile. Le choix de Rick Hansen comme Commissaire général du pavillon canadien a fortement contribué au succès de la présence canadienne à cette manifestation; grâce à sa renommée, à ses talents de communicateur et à son dynamisme, M. Hansen a donné à la présence canadienne une visibilité et une crédibilité exceptionnelles.

En mai 1988, des modifications majeures furent apportées à la Convention du Bureau international des expositions (BIE). Le plus important changement, qui répond à des préoccupations et demandes canadiennes, concerne la fréquence des grandes expositions qui devront faire l'objet d'un espacement d'au moins cinq années à compter de 1995. Ce changement vise à rendre les expositions internationales si exceptionnelles et efficaces qu'elles ne pourront qu'attirer une participation enthousiaste et de la plus haute qualité.

Répondant à l'invitation des autorités espagnoles, le gouvernement canadien annonçait, en décembre 1988, sa décision de participer à l'Exposition universelle de Séville qui se tiendra en 1992 sous le thème de «l'Ère des découvertes». Les travaux de planification et d'élaboration de la participation canadienne ont atteint l'étape du lancement du